

PLAN D'EAU DU PAS DES ONDES : **C'EST OUVERT !**



Depuis ce vendredi 9 juillet, la baignade est ouverte au plan d'eau du Pas des Ondes situé entre les communes de La Motte-Chalancon et Cornillon sur l'Oule.

L'eau est à 25° C, l'air à 30° C, nous avons une bonne température pour démarrer la saison se réjouissait Martine Charmet, la présidente du syndicat mixte à la veille de l'ouverture du site pour la saison.

«On ne change pas une équipe qui gagne !» poursuivait-elle en présentant l'équipe qui officiera encore cette année pour vous accueillir sur le plan d'eau.

Alexandra Canet et Jessica Aymonier-Rasaud les deux régisseuses, vous accueilleront à l'entrée du site, c'est auprès d'elles que les visiteurs s'acquittent du prix d'entrée.

Thierry Colombet et Benjamin Cauvagnac, maîtres nageurs et sauveteurs aquatiques, surveilleront les baigneurs.

Manu Blancard le permanent du site, secondé cette année par Sébastien Ridel assurent l'entretien des espaces verts et veillent à la propreté des lieux.

Le Pas des Ondes est un endroit agréable et magnifique, un lac artificiel alimenté par une nappe d'eau naturelle.

Sur le site, deux plans d'eau, l'un destiné à la baignade et l'autre à la pêche, un parcours de santé, un parcours d'orientation, des jeux pour enfants, un sentier botanique, une mare pédagogique, des animations aquatiques. Les sauveteurs prêtent gratuitement parasols et accessoires de baignade (matelas, brassards, "frites"...). Vous trouverez également deux cabines de change, des possibilités de balades, un snack, des barbecues, des tables de pique-nique, trois pontons dont un spécialement aménagé sur le plan d'eau pêche pour les personnes à mobilité réduite. La qualité de l'eau est vérifiée tous les 10 jours par un laboratoire indépendant agréé par l'Agence Régionale de Santé.

Cette année parmi les nouveautés d'aménagements : un accès facilité sur le parking pour les PMR.

Rappelons que le plan d'eau est géré par un syndicat mixte regroupant neuf communes sur deux cantons : La Motte Chalancon, Cornillon sur l'Oule, Rémuzat, La Charce, Rottier, Bellegarde, Establet, Chalancon et Cornillac et le département de la Drôme.

D'ailleurs à l'issue de la conférence de presse, les élus : Martine Charmet, Conseillère Départementale du canton du Diois, les deux vice-présidents Thierry Girouin, maire de Cornillon, et Laurent Combet, maire de La Motte Chalancon., Chantal Morenas, adjointe au maire de Cornillon, Laurent Haro, maire de La Charce se sont retrouvés sur le site pour évoquer les projets et problématiques de gestion.

Plan d'eau ouvert du **9 juillet au 21 août**. Entrées payantes de 11h à 18h. Baignade surveillée de 11h à 19h.